

# CERCLE D'ESCRIME DE VINCENNES

Centre Sportif  
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance  
94300 Vincennes



✉ challenge@escrime-vincennes.fr

☎ Organisation 07 82 14 51 10  
Gymnase 01 43 98 65 01

[www.escrime-vincennes.fr](http://www.escrime-vincennes.fr)

Vincennes, le 20 novembre 2025

**Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Cher Maître,**

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au Challenge qu'il organisera :

Dimanche 1er février 2026	45 <sup>e</sup> Challenge International Jean-Clouet – Épée	Seniors Hommes
---------------------------	--	----------------

**Sous la Présidence de**

**Madame Charlotte LIBERT, Maire de Vincennes**

**Monsieur Régis TOURNE, Maire Adjoint chargé des sports**

et des membres de la Municipalité

## DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Règlements complets et renseignements disponibles :

Par internet	<a href="https://www.ffescrime.fr/calendrier-sportif/">https://www.ffescrime.fr/calendrier-sportif/</a>
Contacts	<a href="mailto:challenge@escrime-vincennes.fr">challenge@escrime-vincennes.fr</a>

Un service de restauration rapide vous sera proposé.

Espérant la participation de vos tireurs, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Marine GAY RAMON  
Présidente du CEV**

Centre Sportif  
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance  
94300 Vincennes

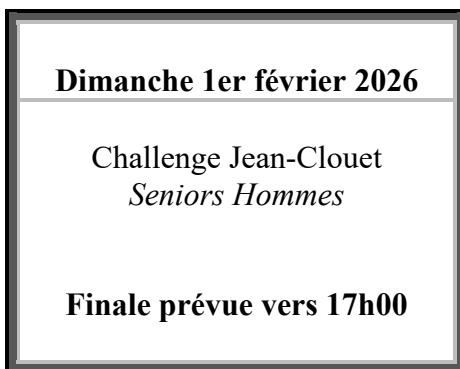


[www.esrime-vincennes.fr](http://www.esrime-vincennes.fr)

✉ [challenge@esrime-vincennes.fr](mailto:challenge@esrime-vincennes.fr)

☎ Organisation 07 82 14 51 10  
Gymnase 01 43 98 65 01

## CHALLENGE d'ESCRIME 2026



Cette compétition se déroulera :

au

Centre Sportif  
Isabelle AUTISSIER

51 rue Angélique Defrance  
94300 Vincennes

☎ Présidente – Marie GAY RAMON 07 82 14 51 10  
✉ [challenge@esrime-vincennes.fr](mailto:challenge@esrime-vincennes.fr)

Note : Un plan vous est donné en dernière page pour l'accès au Centre Sportif.

**Centre Sportif  
Isabelle AUTISSIER**

**51 rue Angélique Defrance  
94300 Vincennes**



[www.esrime-vincennes.fr](http://www.esrime-vincennes.fr)

✉ [challenge@esrime-vincennes.fr](mailto:challenge@esrime-vincennes.fr)

☎ Organisation 07 82 14 51 10  
Gymnase 01 43 98 65 01

## RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS SENIORS

### ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise une épreuve individuelle d'épée masculine, ouverte aux escrimeurs français et étrangers titulaires de la licence FFE ou FIE pour l'année en cours.

### ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements FFE applicables.

### ARTICLE 3

Les quatre premiers tireurs seront récompensés.  
Le premier vincennois sera récompensé.

Le Challenge Jean Clouet dure 5 ans. Un nouveau trophée a été mis en jeu en 2020. Le trophée sera attribué définitivement à l'épéiste ayant remporté le plus grand nombre de victoires durant les cinq années 2020 – 2022 – 2023 – 2024 – 2026. En cas d'égalité, un barrage sera effectué : en poule de 3 à 5 tireurs en 5 touches durant 3 min, puis classement à l'indice, ou en un match de barrage en 15 touches (3 x 3 min).

### ARTICLE 4 Formule des épreuves séniors

- Un ou deux tours de poules de 6 ou 7 tireurs ; classement à l'indice sur les deux tours

- Tableau d'élimination directe sans repêchage (15 touches en 3 x 3 min avec période d'arrêt de 1 min)

En fonction du nombre de tireurs inscrits, deux vagues de poules peuvent être lancées à deux heures d'intervalle.

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

### ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

### ARTICLE 6

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE  
**jusqu'au jeudi 29 janvier 2026 à 23h59**

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

### ARTICLE 7

Le droit d'engagement est fixé à **18 €**.

Les tireurs étrangers participant au Challenge Jean Clouet et présentant leur licence nationale en seront exonérés.

Les droits d'engagement des tireurs pré-inscrits et absents le jour de la compétition seront facturés à leur club d'appartenance.

### ARTICLE 8

Pour le bon déroulement de l'épreuve Séniors Hommes, les clubs engageant au moins 4 tireurs sur la journée toutes compétitions confondues doivent fournir obligatoirement un arbitre. Les arbitres seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

### ARTICLE 9 Horaires

Challenge Jean-Clouet – Seniors Hommes

- Appel : 8h15
- Scratch : 8h45

### ARTICLE 10

La maintenance technique sera gérée par les organisateurs.

### ARTICLE 11

Le Cercle d'Escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont réputés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'Escrime de Vincennes.

### ARTICLE 12

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès au gymnase ainsi que de déplacement à l'intérieur du gymnase.

### ARTICLE 13

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

La tenue des participants doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

### ARTICLE 14

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.



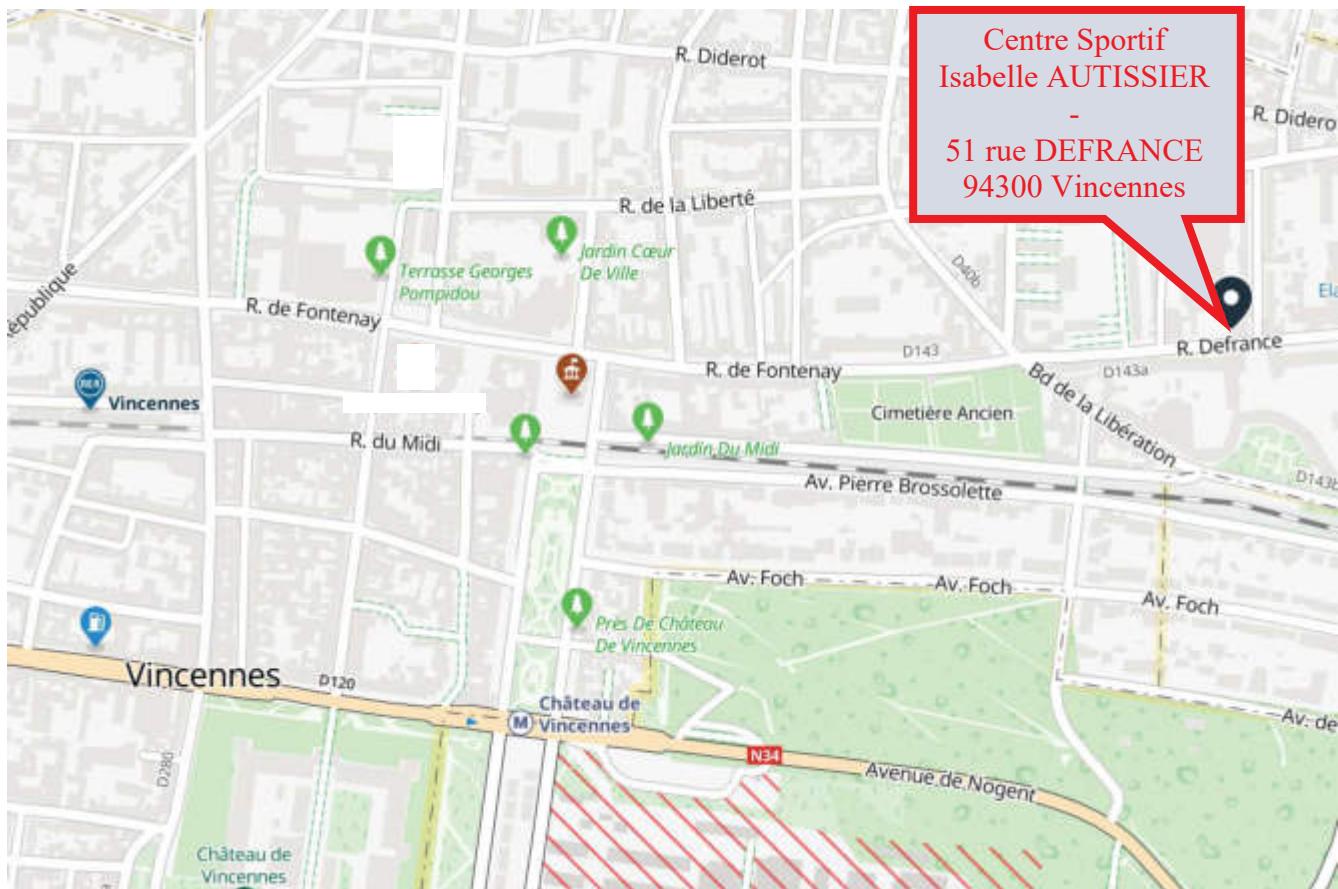
[www.esrime-vincennes.fr](http://www.esrime-vincennes.fr)

Centre Sportif  
Isabelle AUTISSIER  
**51 rue Angélique Defrance**  
**94300 Vincennes**

✉ [challenge@esrime-vincennes.fr](mailto:challenge@esrime-vincennes.fr)

☎ Organisation 07 82 14 51 10  
Gymnase 01 43 98 65 01

## Plan d'Accès



RER A, station Vincennes  
Métro, ligne 1, station Château de Vincennes  
Bus n° 118, arrêt Clément Viénot  
Parkings payants (première heure gratuite, à proximité)